

**DEPARTEMENT
DES YVELINES**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'AMENAGEMENT
DE LA PROPRIETE DE MONTE-CRISTO**

**Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye**

Siège : Mairie de Marly-Le-Roi
Correspondance : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

**SEANCE DU
23 mars 2023**

PUBLIE LE : 31 MARS 2023

Délibération n°230323-2 : Reprise anticipée des résultats 2022

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois mars à dix-huit heures trente, le Comité du Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement de la propriété de Monte Cristo, dûment convoqué par le Président le seize mars, s'est réuni à l'Hôtel de Ville du Pecq, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame **Mireille TEMPEZ**, Présidente du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 23 MARS 2023

PRESENTS

LE PECQ	Jean-Noël AMADEI, DELEGUE TITULAIRE Nicole WANG, DELEGUEE TITULAIRE
LE PORT-MARLY	Mireille TEMPEZ, PRESIDENTE Marie-Claude CARLIER, DELEGUEE TITULAIRE
MARLY-LE-ROI	Clarisse ZANN, DELEGUE TITULAIRE Emmanuelle RAMPAZZO, DELEGUEE TITULAIRE

ABSENTS EXCUSES

LE PECQ	Didier BIZET, DELEGUE SUPPLEANT Julie SERIEYS, DELEGUEE SUPPLEANTE
LE PORT-MARLY	Michèle TROJANI, DELEGUEE SUPPLEANTE
MARLY-LE-ROI	Jean-François PERRAULT, DELEGUE SUPPLEANT

Communes non représentées

Assistaient à la séance

Monsieur Philippe LE BEULZE, Directeur Général des services mutualisés des Syndicats Intercommunaux
Monsieur Cyrille SCHUSTER, Directeur des pôles sportifs et culturels des Syndicats Intercommunaux
Madame Frédérique LUROL, Directrice du Domaine de Monte Cristo

Nombre de communes	:	3
QUORUM	:	4
<u>Délégués présents</u>	:	6
<u>Pouvoirs</u>	:	
<u>Délégués comptant pour le vote</u>	:	6

Accusé de réception en préfecture
078-257800995-20230331-230323-2-DE
Date de télétransmission : 31/03/2023
Date de réception préfecture : 31/03/2023

OBJET : REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS 2022**RAPPORTEUR** : La Présidente

VU l'instruction codificatrice M14 qui prévoit qu'en principe l'affectation des résultats doit avoir lieu à l'issue de la constatation des résultats définitifs, c'est-à-dire lors du vote du compte administratif ;

VU les articles L. 2311-5 et L. 5211-36 du CGCT qui donnent la possibilité au Syndicat de reporter au budget, de manière anticipée – sans attendre le vote du compte administratif – les résultats excédentaires de l'exercice antérieur. Cette reprise anticipée doit permettre d'assurer l'équilibre budgétaire tout en permettant d'éviter des appels à cotisation inutiles ;

CONSIDERANT qu'il est proposé de procéder à la reprise anticipée des résultats de l'année 2022 au budget primitif de 2023 ;

CONSIDERANT que la reprise anticipée doit être justifiée par une fiche de calcul du résultat prévisionnel, établie par l'ordonnateur et attestée par le comptable, accompagnée de l'état des restes à réaliser au 31 décembre 2022.

Les résultats provisoires de l'année 2022 s'élèvent aux sommes suivantes :

Section d'investissement			Nature Comptable
Dépenses	A	60 134.22 €	R001 D001 1068
Recettes	B	63 755.66 €	
Solde net	C = B-A	3 621.44 €	
Déficit reporté	D	42 196.97 €	
Excédent reporté	E	- €	
TOTAL déficit capitalisé	F = E-D + C	- 38 575.53 €	
Reports Dépenses	G	25 780.92 €	
Reports Recettes	H	3 269.00 €	
Solde des RAR	I = H-G	- 22 511.92 €	
Résultat	J = I+F	- 61 087.45 €	

Section de fonctionnement			Nature Comptable
Dépenses	A	640 498.22 €	D002 1068 R002
Recettes	B	736 706.80 €	
Solde net	C = B-A	96 208.58 €	
Déficit reporté	D	- €	
Excédent reporté	E	207 794.17 €	
TOTAL excédent capitalisé	F = E-D + C	304 002.75 €	
Part affectée à l'investissement	J	61 087.45 €	
TOTAL excédent à reporté	F-G	242 915.30 €	

Résultat Global	J+F-G	242 915.30 €	
------------------------	--------------	---------------------	--

LE COMITE,

Après avoir entendu l'exposé de sa Présidente, et en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

AUTORISE la reprise par anticipation des résultats de l'exercice 2022, soit en détail :

- En Investissement (001) : Déficit d'investissement capitalisé de 38 575.53 euros

- En investissement (1068) : affectation du besoin de financement de 61 087,45 euros
- En Fonctionnement (002) : Excédent de fonctionnement reporté de 24 291,33 euros

Accusé de réception en préfecture
n° 26000242023-236
Date de télétransmission : 31/03/2023
Date de réception préfecture : 31/03/2023

DIT que ces sommes seront inscrites au budget primitif 2023.

Fait à Marly-le-Roi, le 31/03/2023

Transmis en Préfecture et affiché le 31/03/2023

Pour Extrait Conforme



Marie-Claude CARLIER
Secrétaire de séance

Mireille TEMPEZ
Présidente du Syndicat Intercommunal

Syndicat MONTE CRISTO Calcul des résultats 2022

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES	Réalisé	736 706,80
R002	Reporté	207 794,17
	RAR	0,00
	Sous Total	944 500,97
DEPENSES	Réalisé	640 498,22
D002	Reporté	0,00
	RAR	0,00
	Sous Total	640 498,22
RESULTAT		304 002,75

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES	Réalisé	63 755,66
R001	Reporté	0,00
	RAR	3 269,00
	Sous Total	67 024,66
DEPENSES	Réalisé	60 134,22
D001	Reporté	42 196,97
	RAR	25 780,92
	Sous Total	128 112,11
RESULTAT		-61 087,45

Résultat Réel Global (A) 242 915,30
Résultat Hors Recettes à Réaliser (B) 265 427,22
Solde des Restes à Réaliser -22 511,92

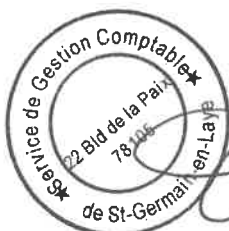
Résultat d'Exécution de l'exercice (Clôture), hors Restes à Réaliser
A vérifier avec le compte de gestion

		à inscrire au
INVESTISSEMENT	-38 575,53	D001
FONCTIONNEMENT	304 002,75	
TOTAL	265 427,22	

Imputation minimum au compte 1068 obligatoire : OUI 61 087,45

		à inscrire au
Montant inscrit au R1068 de la délibération d'affectation des résultats :	61 087,45	R1068
Calcul du montant à affecter en fonctionnement au compte 002 :	242 915,30	R002

Les RAR de la section de fonctionnement ne sont pas pris en compte dans l'affectation du résultat



Le Comptable Public
Line SAINT-VAL

ENGAGEMENTS REPORTES

Budget : CHATEAU DE MONTE CRISTO Exercice : 2022 Section : INVESTISSEMENT

Accusé de réception en préfecture
078-257800995-20230331-230323-2-DE
Date de télétransmission : 31/03/2023
Date de réception préfecture : 31/03/2023

ENGAGEMENT	FONCT.	NATURE	OPERATION	TIERS	SOLDE ENG.	ENGAGE	DEGAGE	GESTION.	SERV	ANTENNE
MC22-00195P		2313		ATM	10 770.00 TTC	10 770.00 TTC	TTC		MONT	
TC2 ELABORAT°PTD REAMENAGEMENT PARTIEL PAYSAGER+HYDRAULIQUE PARC										
COMM. SERV FAIT										
MC18-00126P		2313		ETUDE REALISATION INDUSTRIEL ACO	565.92 TTC	565.92 TTC	TTC		MONT	
TF ETUDE PROGRAMMATION PAVILLON ACCUEIL										
COMM. SERV FAIT										
MC22-00193P		2313		ETUDE REALISATION INDUSTRIEL ACO	420.48 TTC	420.48 TTC	TTC		MONT	
TC2 ELABORAT°PTD RESTRUCTURATION PAVILLON ACCUEIL										
COMM. SERV FAIT										
MC21020301P		2313		GEOLITHE	3 660.00 TTC	3 660.00 TTC	TTC		MONT	
REUNION DE DEMARRAGE,VISITE DE SITE, RENDEZ-VOUS E N MAIRIE (voir devis joint)										
COMM. SERV FAIT										
MC22-00192P		2313		SCP COSTE ORBACH	6 587.52 TTC	6 587.52 TTC	TTC		MONT	
TC 2 ELABORAT°PTD ASSISTANCE MOE RESTRUCTURATION DU PAVILLON ACCUEIL										
COMM. SERV FAIT										
MC22-00194P		2313		SCP COSTE ORBACH	3 777.00 TTC	3 777.00 TTC	TTC		MONT	
TC2 AVENANT 1 ASSISTANCE MOE RESTRUCTURATION PAVILLON ACCUEIL										
COMM. SERV FAIT										
TOTAL					25 780.92 TTC	25 780.92 TTC	TTC			

Le 31 janvier 2023



Mireille Tempez
Présidente

ENGAGEMENTS REPORTES

Budget : CHATEAU DE MONTE CRISTO Exercice : 2022 Section : INVESTISSEMENT

Accusé de réception en préfecture
078-257800995-20230331-230323-2-DE
Date de télétransmission : 31/03/2023
Date de réception préfecture : 31/03/2023

ENGAGEMENT	FONCT.	NATURE	OPERATION	TIERS	SOLDE ENG.	ENGAGE	DEGAGE	GESTION.	SERV	ANTENNE
MC22-00217P		10222		PREFECTURE DES YVELINES	3 269.00 TTC	3 269.00 TTC	TTC		MONT	
FCTVA 2022 SUR CA 2020 INVESTISSEMENT										
COMM. SERV FAIT										
TOTAL					3 269.00 TTC	3 269.00 TTC	TTC			

Le 31 janvier 2023



Mireille Tempez
Présidente

Résultats budgétaires de l'exercice

Exercice 2022

36200 - SYNDICAT INTERC. MONTE-CRISTO

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	259 910,97	926 295,45	1 186 206,42
Titres de recette émis (b)	63 755,66	814 055,89	877 811,55
Réductions de titres (c)		77 349,09	77 349,09
Recettes nettes (d = b - c)	63 755,66	736 706,80	800 462,46
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	259 910,97	926 295,45	1 186 206,42
Mandats émis (f)	60 134,22	756 260,25	816 394,47
Annulations de mandats (g)		115 762,03	115 762,03
Depenses nettes (h = f - g)	60 134,22	640 498,22	700 632,44
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	3 621,44	96 208,58	99 830,02
(h - d) Déficit			

Accusé de réception en préfecture
078-257800995-20230331-230323-2-DE
Date de télétransmission : 31/03/2023
Date de réception préfecture : 31/03/2023

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

36200 - SYNDICAT INTERC. MONTE-CRISTO

Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budget principal					
Investissement	-42 196,97		3 621,44		-38 575,53
Fonctionnement	257 588,14	49 793,97	96 208,58		304 002,75
TOTAL I	215 391,17	49 793,97	99 830,02		265 427,22
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	215 391,17	49 793,97	99 830,02		265 427,22

Accusé de réception en préfecture
078-257800995-20230331-230323-2-DE
Date de télétransmission : 31/03/2023
Date de réception préfecture : 31/03/2023